



GROUPE D'ESPÈCES



Petits échassiers - limicoles

VANNEAU HUPPÉ

PLAINE, MA PLAINE...

Le vanneau huppé a une exigence fondamentale : pour s'épanouir, il lui faut un milieu ouvert, facile à parcourir, au sol nu ou couvert d'une végétation rase et peu dense... Bien qu'il ne soit pas spécialiste du milieu marin, il se plaît donc sur les estrans, notamment en hiver pour y trouver sa nourriture.

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Vous ne pourrez manquer la **longue huppe noire recourbée** vers l'avant qui est certainement un des signes distinctifs les plus remarquables du vanneau huppé. Il est aussi très **bigarré**...

Vanneau huppé - © Benjamin Guichard / Agence française pour la biodiversité



© Hoy (SCO)



- Tête blanche barrée de noir avec un large sourcil clair, surmontée d'une huppe noire
- Corps blanc, roux sous la queue
- Nuque, manteau et dessus des ailes vert foncé, reflets bronze et violacés.
- Plastron noir en période nuptiale
- Petit bec noir
- Pattes rose foncé
- Longueur du corps de 28 à 31 cm

En vol, les ailes présentent tantôt leur dessous blanc, tantôt leur dessus coloré, créant un effet « clignotant ».

OÙ VIT-IL ?

Le vanneau huppé privilégie les espaces dégagés naturellement humides.

- Plaines cultivées
- Grandes prairies
- Bords de lacs et d'étangs
- Tourbières

Vanneau huppé

- Lagunes côtières
- Grandes criques et baies peu profondes

COMMENT VIT-IL ?

Le vanneau huppé hiverne sur la quasi totalité du territoire français, en **grandes colonies serrées** dans des espaces ouverts de type marais côtiers ou terres arables. La nidification, en revanche, se fait en **regroupements plus lâches** dans les trois quarts nord du pays dès la fin février. Dans les champs, il se nourrit essentiellement de **vers de terre**, d'insectes, de larves et d'araignées présents sur le sol ou immédiatement sous sa surface. De même, il ne dédaigne pas les vasières maritimes où il peut trouver son bonheur parmi les vers enfouis dans la vase.

POURQUOI FAUT-IL LE PROTÉGER ?

Les sites privilégiés par le vanneau huppé pour la nidification ou l'hivernage le rendent sensible aux menaces générées par l'activité agricole et le tourisme.

- Dérangements en milieux cultivés liés au passage des machines
- Usage de fertilisant, drainage des zones humides
- Dérangements en zones côtières liés aux activités humaines du littoral



Sources : UICN, liste rouge française

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

- En arrivant sur mon spot, je repère les oiseaux en même temps que j'analyse les conditions de pratiques et m'organise pour ne pas les déranger.
- Si je repère des groupes d'oiseaux, je reste à bonne distance et j'essaie de ne pas m'en approcher. S'ils s'envolent c'est que je suis trop proche... mais comme dans ma pratique je m'améliore de jour en jour...
- Si j'ai un chien, je le tiens en laisse pour éviter des envols inutiles.